
DELIBERATION N° 81-17 DU 11 JUIN 1981
RELATIVE A UNE AIDE FINANCIERE ATTRIBUEE
A LA SOCIETE RHONE POULENC CHIMIE MINERALE

Le Conseil d'Administration

- Vu la demande d'aide financière présentée par la Société Rhône Poulenc Chimie Minérale concernant le stockage à terre de phosphogypse
- Vu l'avis favorable des Commissions "des Finances et Redevances" et "des Travaux et Programmes" réunies en instance commune les 12 et 20 mai 1981

DELIBERE

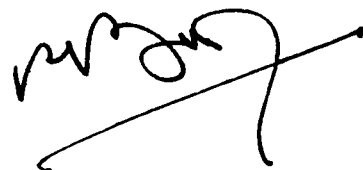
Article unique : Le Conseil d'Administration décide d'accorder à l'usine de Rouen de la Société Rhône Poulenc Chimie Minérale les aides financières proposées, telles qu'elles figurent dans le dossier des Commissions du 12 Mai 1981.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence,



C. LEFROU

Le Président
du Conseil d'Administration,



R. BOUQUIN

